



ACSEA

SYNTHÈSE DU RAPPORT GÉNÉRAL D'ACTIVITÉ 2015

LE MOT DU PRÉSIDENT

Après 17 ans passés à la présidence de l'ACSEA, je laisse celle-ci entre de bonnes mains, celles d'André Tronche. C'est l'occasion d'une rétrospective sur l'évolution de l'ACSEA au cours de cette période et de faire le point sur les enjeux futurs :

RETROSPECTIVE

Depuis 1998,

- en 2000 est intervenu l'accord sur la réduction du temps de travail suite à la loi 35 heures avec l'embauche de salariés, dont surtout des éducateurs.
- 2 projets associatifs votés en 2000 et 2010,
- 2 changements de statuts ont été votés avec la création de la commission permanente et le changement de dénomination : «...de l'Enfant à l'Adulte »
- Mise en place du droit des usagers et des évaluations internes et externes.
- Création de la SCI , dite l'Immobilière Calvadosienne pour l'Insertion (ICI). Celle-ci a déjà acquis un immeuble à Caen pour y regrouper les activités du SIMAP, SPMO, SAP et une maison à Bayeux pour le dispositif ITEP sur le Bessin. Par contre l'ACSEA a mis en vente le site de Champ Goubert , la maison de la rue Caponière utilisée par le SPMO, celle de Fleury/orne utilisée par l'ICB ainsi que le site de Buron.

Quelques chiffres pour comparer 1998, première année de ma présidence et 2015, dernière année de ma présidence.

Les personnes suivies sont passées de 10.352 à 14.640 ; les professionnels salariés de 975 à près de 1200, le budget de fonctionnement de 41.871 K€ à près de 67.000 K€ et le total bilan de 19.400 K€ à 42.000 K€.

ENJEUX

1°) Passer de la structure institutionnelle figée dans des immobilisations à la mise en place déjà commencée de dispositifs ouverts sur les équipements communs aux citoyens de la cité et donc à la mobilité et la plasticité des prises en charge avec peut-être même le risque ou l'opportunité qu'une évolution législative donne à l'usager le droit de choisir et de financer son accompagnement, le financement public allant à la personne et non plus à l'organisme.

2°) Le challenge des prochaines années sera d'équilibrer les contraintes organisationnelles et financières qui tendent à jouer le volume pour atteindre l'efficacité et le maintien de l'esprit en associant à la réalisation du projet les 3 composantes que sont

- les personnes accueillies
- les adhérents en tant que militants de la cause ou administrateurs de l'organisation
- et les professionnels acteurs de la transformation des personnes.

Mais l'ACSEA, c'est et ce doit rester un Projet, une Volonté, un Esprit avant d'être une organisation.

ZOOM SUR LE RAPPORT GÉNÉRAL ASSOCIATIF

Comme chaque année, il convient de revenir sur les grands défis à relever et de faire le point sur les actions conduites qui nous sont apparues prioritaires au regard des enjeux locaux et nationaux et telles que le conseil d'administration les a validées tout au long de l'année dans l'attente d'une approbation par l'assemblée générale.

Par ailleurs, c'est toujours dans le respect des axes du projet associatif et dans le cadre de ces axes de travail validés par les dernières assemblées générales que nous avons conduit nos missions.

Les grands défis durant toute cette année ont été nombreux mais le premier et le plus difficile à relever a été, à n'en pas douter, celui de la réforme territoriale dont les avancées ont généré contraction des acteurs sur eux-mêmes mais aussi incertitude pour les dirigeants qui se sont, pour bon nombre d'entre eux, investis dans des groupes de prospective et c'est le cas de l'ACSEA afin de proposer les axes d'un futur possible pour conduire le changement.

L'autre défi, fondamental et très éclairant pour l'avenir est celui de la représentativité des organisations patronales et de la Réforme de la Formation professionnelle, les deux mobilisant de façon très importante les cadres de la direction générale au détriment d'autres priorités largement aussi prégnantes.

Après avoir largement investi la coconstruction avec les représentants des pouvoirs publics dans des modes de dialogue revisités, nous avons conduit plusieurs grands chantiers qu'il convient de reprendre ici :

- Celui de l'organisation interne afin de rendre cohérentes les structures proposées avec les périmètres de politiques publiques concernées visant à terme un décloisonnement entre les différents services de l'Association et avec les partenaires extérieurs, mais aussi les contrats de projets sur lesquels nous travaillons tant avec l'Etat (ARS) qu'avec le Département (Conseil Départemental).
- Un travail de fonds a été conduit par le siège et concernant l'organisation des délégations et subdélégations ainsi que le Règlement Général de Fonctionnement, les deux fixant les niveaux d'intervention, les prérogatives de chacun et les différentes délégations et subdélégations ainsi que le cadre légal le prévoit et que cela figure dans le Code de l'Action sociale et des Familles. Ce travail a été conduit dans la continuité des travaux de toilettage des textes associatifs de référence- statuts/règlement intérieur associatif.
- La conduite des actions, notamment immobilières et les projets du CPOMM de seconde génération dont les objectifs centraux s'articulent autour de la prévention, l'inclusion, notamment scolaire et le décloisonnement principalement au travers des structures dites en « dispositif » ,
- La mise en conformité des projets d'établissement et de service ainsi que les évaluations internes et externes ont également été un temps fort de l'année écoulée. Elles montrent notre volonté, au delà de la conformité des actions, de développer un vrai esprit de qualité à mettre en œuvre de façon permanente.
- Un travail important d'articulation et de coopération avec l'association des Amis de Jean Bosco pour mettre en place une structure porteuse de projets afin de répondre aux appels à projets et collaborer à la gestion de services, avec un succès pour mettre en œuvre une résidence Accueil à destination de personnes en situation de vulnérabilité.
- L'association a dû gérer la situation politique du Service de Prévention Spécialisée, menacé dans ses effectifs et son fonctionnement, suite à l'arrivée d'une nouvelle majorité.
- Cette menace nous a conduit à nous mobiliser collectivement pour restaurer la confiance avec les financeurs mais aussi à reprendre les procédures et modes d'intervention pour s'accorder avec la commande publique.

Il faut saluer ici, l'investissement de chacun, quelque soit sa place pour avoir pu sortir positivement d'une situation de tension extrême et qui a duré plusieurs mois.

- D'autres tensions sont nées du fait d'attaques sérieuses et dénuées de fondements par la presse locale, il a fallu intervenir judiciairement par une action visant à rétablir la vérité et corriger les effets très négatifs que ces attaques ont entraîné notamment auprès des élus et administrations avec lesquelles nous travaillons dans le champ de la protection de l'Enfance notamment.

Ceci démontre que nous sommes déterminés à ne pas laisser s'installer des perceptions négatives dont une poignée de personnes sont à l'origine et qui nuisent sensiblement à l'image et donc menacent nos actions et donc nos emplois.

En effet, la force de notre collectif, tant celle du conseil d'administration que celle du conseil de direction et plus largement de la réunion générale de l'encadrement et de la majorité des salariés nous permet d'assurer une gouvernance en harmonie avec la dirigeance et l'intervention sur le terrain et de porter ensemble cette volonté de préparer l'avenir dans de bonnes conditions pour continuer d'exercer nos missions telles que les buts de notre statut associatif nous y invitent.

Dans la continuité de nos engagements, Il convient de noter l'importance des solidarités entre acteurs.

Dans ce souci, nous avons continué notre travail d'ouverture et de consolidation des relations inter associatives tant avec les associations départementales et nous venons de les évoquer supra qu'avec l'ADSEAM dans la MANCHE avec laquelle les liens de filiation sont forts et les échanges professionnels de plus en plus construits (formations partagées, séminaires et CD ensemble, rencontres des conseils d'administration..).

Enfin, il convient de souligner notre investissement dans le champ de l'économie sociale et solidaire par le pilotage de la délégation régionale de l'UDES, qui vient de nous être confié pour la seconde fois, et qui nous permet d'être très actifs dans tous les domaines des champs de la formation, de l'emploi en région mais aussi de commencer à penser les mandats dans le droit fil de la représentativité nationale et ce pour tous les secteurs concernés par la fonction employeur.

Mais l'ACSEA s'est également investie dans le nouvel environnement conventionnel qui est actuellement au travail entre les deux « syndicats employeurs historiques que sont le SYNEAS et la FEGAPEI » puisqu'elle a accepté d'être site pilote en région dans le cadre des travaux conduits par ces deux acteurs afin de faire évoluer l'environnement conventionnel actuel.

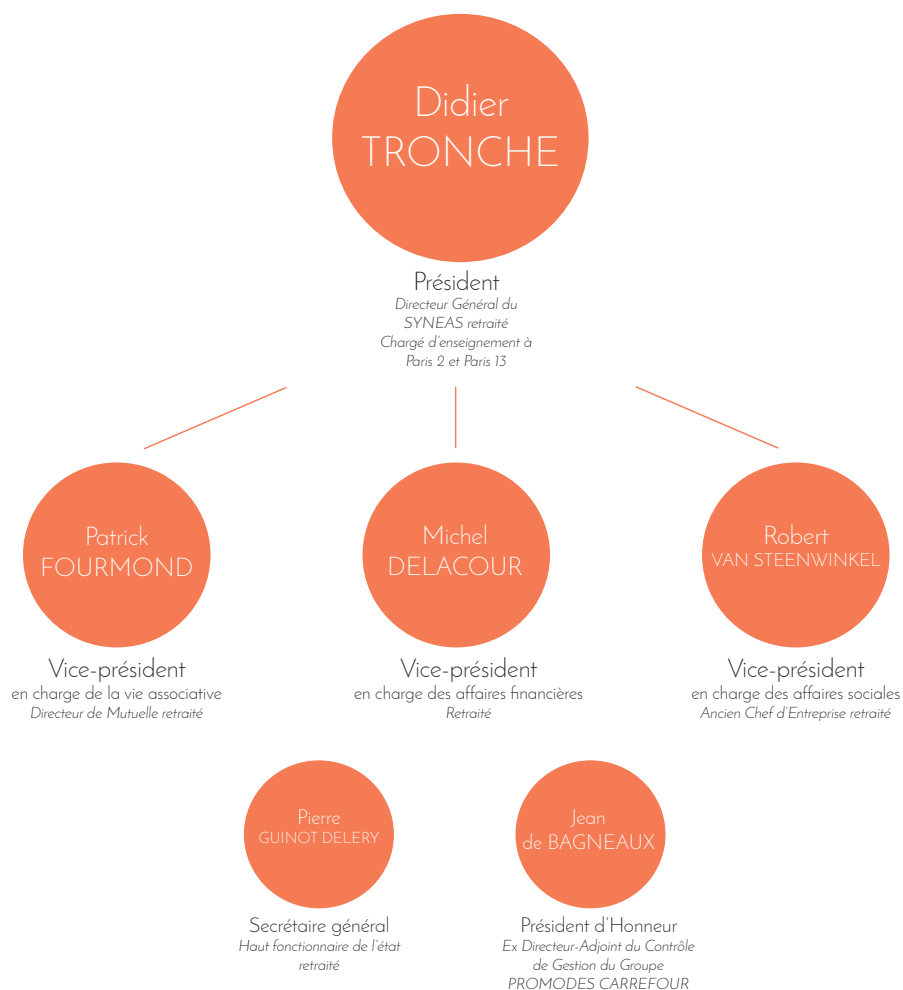
Dans ce cadre et même si nous ne l'avons pas évoqué comme un enjeu de l'année mais à venir, la réforme de la tarification est au travail et nous sommes également investis dans la commission technique nationale qui réfléchit et suit la réforme avec les représentants du ministère.

Cette introduction vise à synthétiser les actions qui engagent l'association, elles sont donc liées au rapport d'activité général et ne permettent pas d'entrer dans les actions de façon plus exhaustive. Les pages qui suivent le permettent car il est important de pouvoir porter à connaissance ce que nous faisons tous, tant au niveau du siège que dans les établissements et services et qui fondent notre action au quotidien.

Il est important de dire que la mobilisation de tous est forte et les résultats probants, que chacun, bénévole, salarié mais aussi partenaires et représentants administratifs soient ici remerciés pourvu qu'ensemble, nous continuions de faire avancer l'action collective au bénéfice de ceux qui sont en situation de désavantage ou d'exclusion.

Madame ROCHE,
Directeur Général de l'ACSEA

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Membres

- Dominique BEYNIER
Professeur des universités
- Yves BIHEL
Avocat à la Cour retraité
- Bruno CARABIE
Retraité
- Association R'PUR
Représentée par son président GUY DUCOS
- Vincent GAMBET
Expert Comptable
- Gérard GOGIBU
Commissaire aux Comptes retraité
- Association ADVOCACY BN
Représentée par son Président Philippe GUERARD
- Jean-Pierre GUILLO
Gérant, consultant
- Jacques IZARD
Retraité
- Jacques JACOB
Médecin retraité
- Patrick JOFFRE
Professeur des universités
- Michel LACROIX DEMAZES
Architecte retraité
- Aline SCOUARNEC
Professeur des Universités
- Jean-Luc TOURBEZ
Expert immobilier retraité

L'ACSEA EN QUELQUES CHIFFRES ET ACTIVITÉS

EN 2015, LE NOMBRE DE PERSONNES SUIVIES PAR L'ASSOCIATION S'ÉLÈVE À **14783**,

PLUS DE **15** FINANCEURS SOIT **69 124 656 €** DE PRODUIT D'EXPLOITATION,

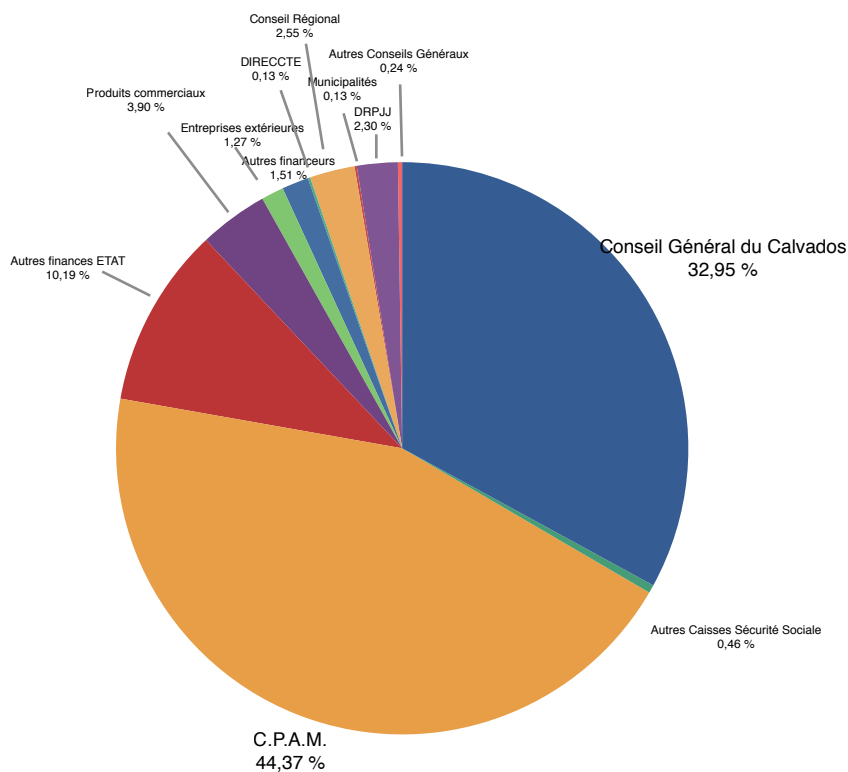
1212 (1084 ETP) SALARIÉS SOIT **411** FEMMES ET **801** HOMMES, DONT **69** PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP,

91,58% DE CONTRATS À DURÉE INDETERMINÉE,

28 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DANS **4** PÔLES D'INTERVENTION.



RECETTES 2015 PAR ORGANISMES PAYEURS



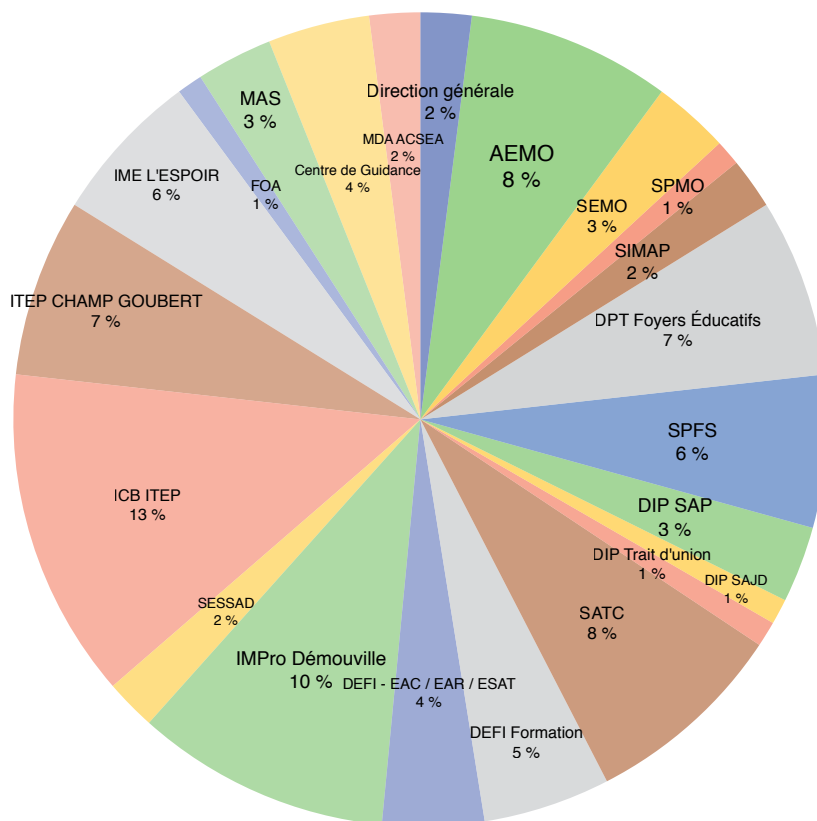
L'ACTIVITE RESSOURCES HUMAINES



En **2015**, le développement continu de la politique Ressources Humaines s'est articulé autour des thématiques suivantes :

- la promotion du dialogue social ;
- la structuration du système d'information RH ;
- la formation intégrée à une dynamique Métiers-Emplois-Compétences ;
- la santé au travail ;
- la complémentaire santé.

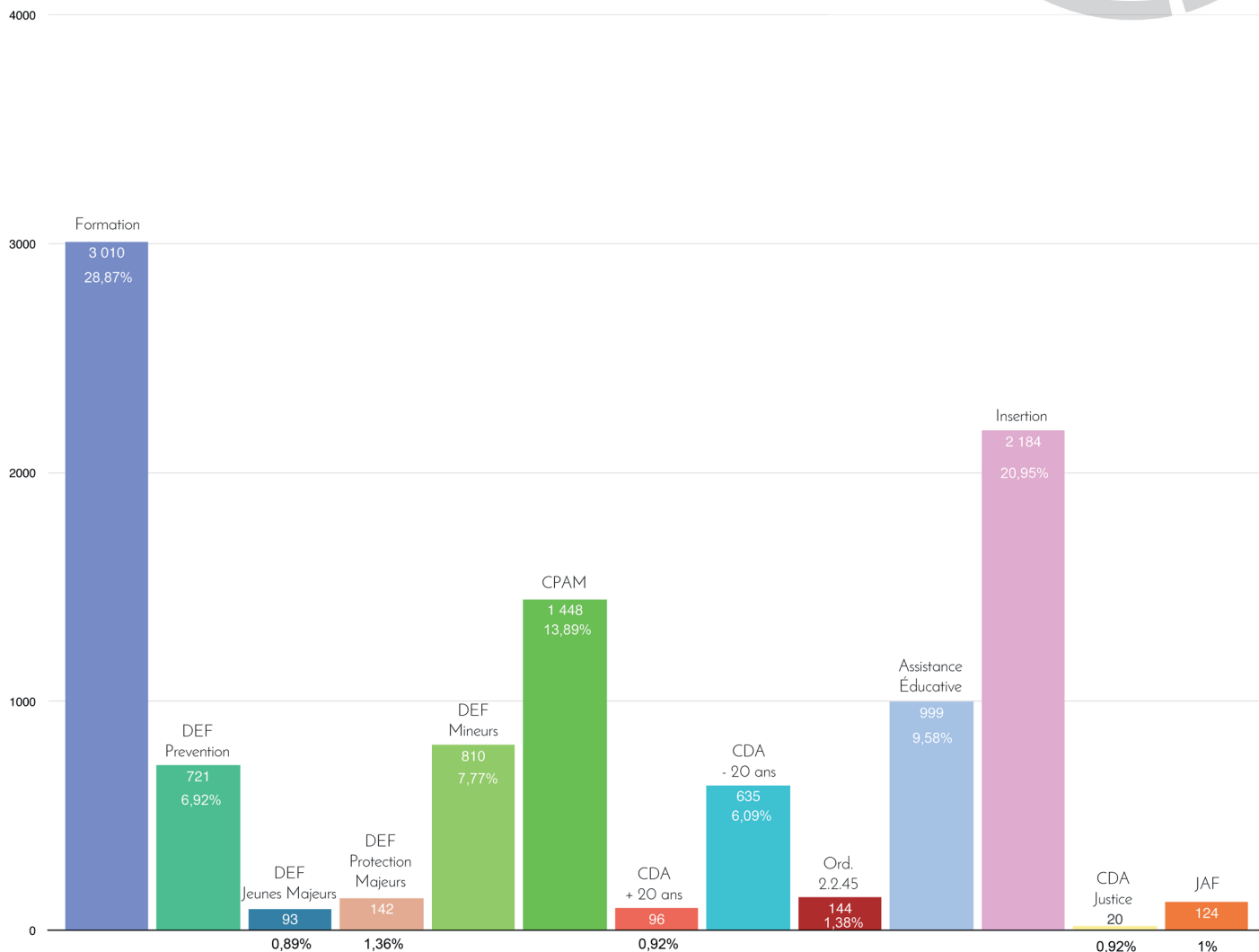
REPARTITION DES EFFECTIFS 2015
PAR ETABLISSEMENTS ET
SERVICES



Effectifs au 31/12/2015	Adm./ Gestion	Educatif	Médical / Paramédical	Services Généraux	Direction / Encadrement	Assistances familiales	Contrats aidés	Contrat Alt. Pro. App	T.H. en entreprises adaptées (EA)	TOTAL
DIRECTION GÉNÉRALE	25			1	4					30
AEMO	14	56	9	2	10					91
SEMO	5	27	2	4	4					42
SPMO	2	5	1		1			1		10
SIMAP	3	14	4		2		1			24
DPT FOYERS EDUCATIFS	7	54	4	12	7		2			86
SPFS*	2	6			1	64				73
DIP - SAP	3	24		1	4			1		33
DIP - SAJD	1	5	1	1	1		1			10
DIP - TRAIT D'UNION	1	6		10	1					18
SATC	40	48			9					97
DEFI - FORMATION	9	35		3	5		3			55
DEFI - EAC / EAR / ESAT	4	7		8	4				29	52
Inst. De Démouville - IMPro	8	74	10	23	7		3	2		127
SESSAD	3	18	4		2					27
ICB ITEP	10	85	13	27	10		3	4		152
ITEP CH. GOUBERT	7	44	10	17	5		1			84
IME L'ESPOIR	8	44	12	8	6					78
FOA		11		1	1					13
MAS	5	24	4	7	2					42
CENTRE de GUIDANCE	9	2	29	4	2		1			47
MDA ACSEA	2	12	2	1	2		2			21
										1212

LES PERSONNES ACCOMPAGNEES PAR L'ASSOCIATION

Le nombre de personnes suivies par l'association s'élève à **14783**. Le graphique ci-dessous représente la répartition des personnes suivies par type de missions ou origine de placement en **2015**.

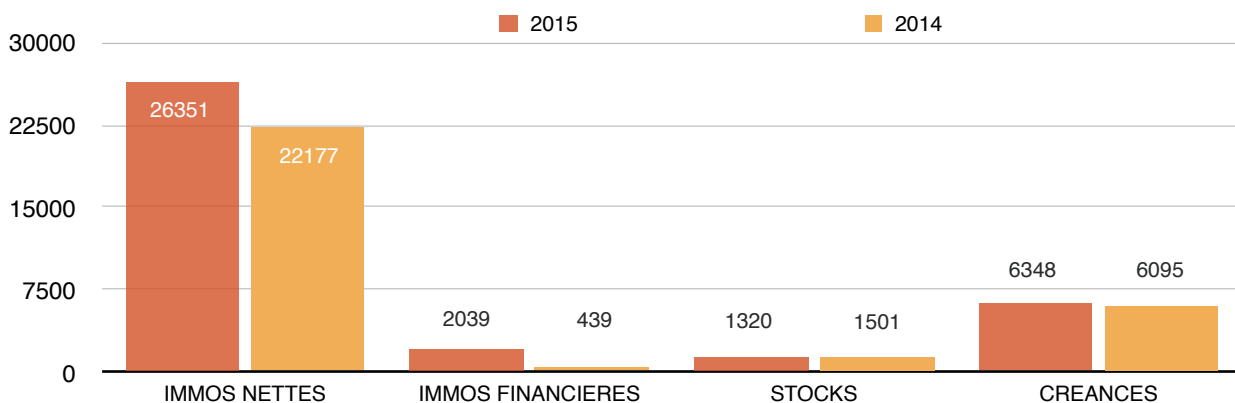


PERSONNES SUIVIES PAR TYPE DE MISSIONS OU ORIGINE DE PLACEMENT EN 2015

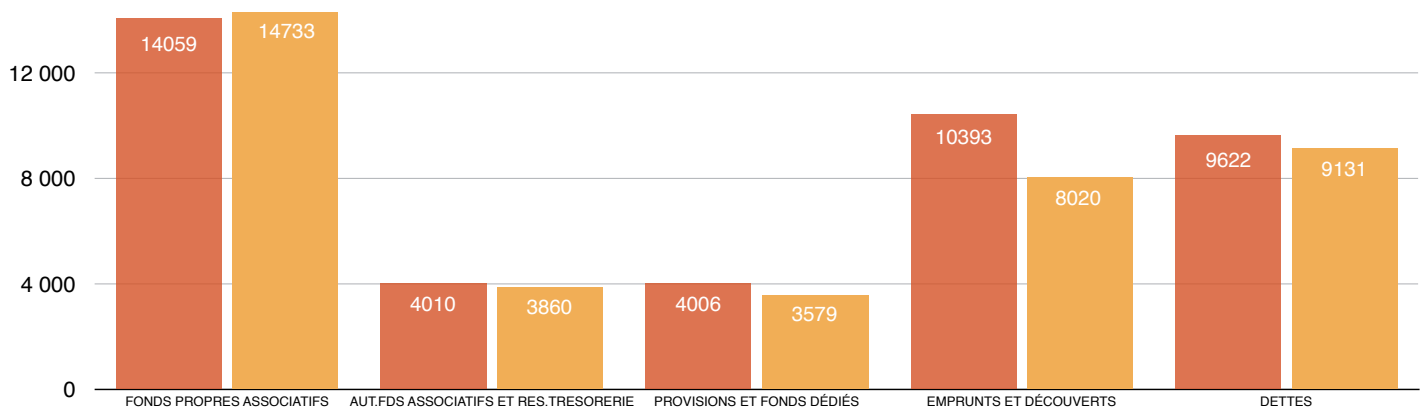
LE BILAN FINANCIER

L'activité **2015** enregistre un résultat bénéficiaire de **131K €**.

De ce résultat pourront être prélevés **791K € de demandes supplémentaires** comme l'autorise le décret relatif à la gestion budgétaire, comptable et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux sur les établissements excédentaires.



ACTIF



PASSIF

L'IMPLANTATION DE L'ACSEA

L'Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte développe son action sur une très grande partie du territoire calvadosien. Concentrée en majorité sur les grandes agglomérations (Caen, Bayeux et Lisieux), l'ACSEA œuvre dans les champs de la protection de l'enfance et de la famille, du handicap, de la santé et de la prévention et la lutte contre les exclusions grâce à ses 28 établissements et ses diverses antennes à travers plus d'une dizaine de villes.

L'année **2015** est notamment marquée par la création du restaurant adapté « **L'accueil!** » à Bayeux.

